

Recours à leurs propres données probantes pour le renforcement des capacités des pays du Sud en matière d'élaboration de politiques

Stephanie Neilson
Section de l'évaluation, CRDI

Rédigé en prévision de la Conférence annuelle 2003 de
l'United Kingdom Evaluation Society (UKES)
le 3 décembre 2003

L'intérêt du CRDI

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI ou le Centre) est une société d'État, dont la mission est d'aider les chercheurs et centres de recherches des pays du Sud à trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face. À cette fin, il appuie la recherche pluridisciplinaire axée sur trois principaux secteurs de programmes : la gestion des ressources naturelles, les technologies de l'information et des communications, et les enjeux liés à l'équité sociale et économique, tels le commerce, le suivi de la pauvreté et la consolidation de la paix. L'influence sur l'élaboration des politiques est un élément important des projets que finance le CRDI et s'inscrit de plus en plus dans le cadre de son mandat, comme en témoigne la politique actuelle :

Le CRDI favorisera et appuiera la production, la diffusion et l'application des résultats de la recherche donnant lieu à des politiques et à des technologies susceptibles d'améliorer la vie des populations du Sud (orientations stratégiques du CRDI pour 2000-2005).

Le présent document explique en quoi le CRDI et ses partenaires contribuent à produire des données de recherche servant de fondement à l'élaboration de politiques et aux changements d'orientation.

Les questions clés

En 2001, la Section de l'évaluation a amorcé une évaluation stratégique visant à déterminer si et en quoi les projets de recherche qu'elle finance en Asie, en Afrique et en Amérique latine influencent l'élaboration de politiques et la prise de décisions. Cette évaluation avait pour but de répondre à trois questions fondamentales :

- (1) Qu'entendons-nous par influence sur les politiques?
- (2) Dans quels secteurs les projets que nous finançons influencent-ils les politiques?
- (3) Quels sont les facteurs favorables ou défavorables à l'influence (ou l'influence possible) sur les politiques?

L'étude du CRDI

L'étude menée par le CRDI se sert principalement d'études de cas, mais aussi d'autres éléments :
(1) plusieurs analyses de documents actuels du Centre;¹(2) une analyse documentaire² ayant

¹ Gillespie, Bryon. (2003) *Intent to Influence Policy in IDRC Programs and Projects*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa; Gonsalves, Tahira et Baranyi, Stephen. (2003) *A History of Intnet*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa; Adamo, Abra. (2003) *Influence of Public Policy through IDRC-Supported Research: Synthesis of Document Reviews*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa; Adamo, Abra. (2002) *Strategic Evaluation of Policy Influence: What Evaluation Reports Tell Us About Public Policy Influence by IDRC-Supported Research*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa; Edwards, Kimberley. (2001) *PCRs and Policy Influence: What Project Completion Reports Have to Say about Policy Influence by Centre-Supported Research*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Ces études sont publiées (en anglais seulement) à www.idrc.ca/evaluation.

permis de constater un écart important entre les documents portant sur l'utilisation des connaissances et l'élaboration de politiques dans les pays en développement; (3) un cadre conceptuel élaboré par le D^r Evert Lindquist³ et visant à orienter notre évaluation stratégique, et (4) 25 études de cas traitant de plus de 60 projets dans plus de 20 pays⁴.

La méthodologie

L'utilisation d'études de cas nous a permis de mieux comprendre les conditions, circonstances et contextes propres à chaque région concernée. Pour notre analyse, nous nous sommes principalement servi de questions et d'un cadre d'entrevue communs, ce qui nous a permis d'examiner les cas de manière approfondie et étoffée, et d'en faire une analyse croisée. Nous avons organisé des ateliers régionaux afin de discuter de l'interprétation et de l'analyse initiales des cas avec le personnel du Centre, certains de nos partenaires et les experts-conseils qui ont mené les études de cas. Nous continuons également de travailler en étroite collaboration avec la professeure Carol Weiss à l'analyse croisée. Bien que nous en soyons encore à l'étape préliminaire, nous nous servons principalement des questions, enjeux et sujets soulevés aux ateliers régionaux pour examiner les cas.

Les types d'influence sur les politiques

Le cadre conceptuel élaboré par le D^r Lindquist pour les besoins de notre étude a été utilisé dans chacun des cas pour cerner les différents types d'influence sur les politiques. L'une des principales caractéristiques du travail du Centre est qu'il reconnaît que la recherche destinée à l'élaboration de politiques se situe « en amont » de n'importe quel type d'influence réelle sur les politiques. De par la nature de son travail, le Centre cherchait donc un cadre qui reconnaît les diverses étapes du processus d'élaboration des politiques qui tient compte d'où nous travaillons.

Le cadre original était axé sur trois types d'influence : renforcer les capacités en matière de politiques, élargir les horizons politiques et influencer les régimes politiques. Deux des études de cas traitant du secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) ajoutaient au cadre un quatrième volet : élaborer de nouveaux régimes politiques.

Renforcer les capacités en matière de politiques : Ce volet vise à améliorer la capacité des chercheurs de mener des recherches pouvant influencer les politiques et de les rendre utiles. Il s'agit notamment d'appuyer de nouveaux projets de recherche ou le développement de nouveaux secteurs de recherche, d'accroître la capacité des chercheurs de travailler à résoudre des problèmes ou des questions qui sortent du cadre de leur discipline, et d'améliorer leur capacité de communiquer des connaissances et des idées à divers publics.

Élargir les horizons politiques : Ce volet vise aussi les chercheurs. Il s'agit généralement d'accroître les connaissances, tant du point de vue de leur disponibilité que de leur étendue. On y traite des moyens et relations nécessaires pour faire de la recherche des connaissances que peuvent utiliser les décideurs pour apporter des changements d'orientation. Il est également question d'accroître l'étendue des connaissances en matière de politiques, d'instaurer de nouveaux modes de réflexion et de voir à ce que les connaissances soient mises à la disposition des décideurs de manière à ce qu'ils puissent les utiliser.

Influencer les régimes politiques : Il est question ici de l'utilisation réelle de la recherche dans l'élaboration de lois, de structures et de règlements nouveaux; c'est le type d'influence le moins courant

² Neilson, Stephanie. (2001) *IDRC-Supported Research and Its Influence on Public Policy. Knowledge Utilization and Public Policy Processes: A Literature Review*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

³ Lindquist, Evert. (2001) *Discerning Policy Influence: Framework for a Strategic Evaluation of IDRC-Supported Research*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

⁴ Les études de cas sont publiées (en anglais seulement) à www.idrc.ca/evaluation.

des chercheurs, mais auquel les projets financés par le CRDI ont pu contribuer, comme le montrera le présent document.

Élaborer de nouveaux régimes politiques : Ce volet est relié au volet précédent. Il s'agit d'exprimer son point de vue dans des secteurs où, à l'heure actuelle, l'information disponible peut être limitée ou inexistante. On y soulève des questions liées au contenu et à l'élaboration des politiques dans un secteur particulier, comme les TIC, par exemple. Dans de nombreux pays en développement, les TIC sont un secteur relativement nouveau en matière d'élaboration de politiques. En raison de cette absence d'information, c'est un secteur où les possibilités d'influencer les politiques sont plus grandes parce qu'il y a une demande à cet égard.

Les constatations

Les résultats de notre analyse nous révèlent que dans certains cas, les projets financés par le CRDI ont en effet contribué à modifier le contenu et l'élaboration des politiques. La recherche a aussi servi, dans certains cas, à l'élaboration de nouvelles lois et de nouveaux règlements. Mais, le plus souvent, le CRDI appuie le renforcement des capacités d'élaboration des politiques. Les projets financés par le Centre permettent d'accroître la capacité d'utiliser les données de recherche pour élaborer des politiques, ainsi que l'intérêt à cet égard. Le soutien que nous offrons a pour effet d'améliorer la capacité des chercheurs de mener des études sur les politiques, de compiler leurs résultats de manière à ce que les décideurs puissent les assimiler plus facilement ou de contribuer à des études dans de nouveaux domaines.

Recours à leurs propres données probantes : deux projets réalisés dans des pays du Sud (1) Le projet d'Acacia au Mozambique⁵

Nous avons réalisé des projets pilotes et procédé à une collecte systématique de données de suivi pour les besoins de notre analyse. La création de *télécentres* est l'un de ces projets pilotes. Les résultats de ce projet ont été publiés sur le site Internet du projet de télécentres et communiqués dans le cadre de présentations à des réunions au Mozambique et à l'étranger. Sur le plan politique, l'étude a également servi à élaborer des politiques relatives aux TIC. L'un des principaux acteurs, Venancio Massingue, ing., reconnu à grande échelle comme un visionnaire en matière de TIC, a contribué au développement de ce secteur au Mozambique. Il a confirmé que les groupes de travail et l'équipe de rédaction de la Commission des politiques sur les TIC jugeaient que le projet de télécentres avait une incidence directe sur les politiques relatives aux TIC. Selon un commentaire, « le problème soulevé par les études n'était pas nouveau, mais elles ont eu beaucoup plus d'effet parce qu'il y avait de nouvelles preuves des facteurs d'impact, comme le coût élevé de la connectivité » (Gaster, citation tirée de l'étude d'Ofir, 2003, page 77). Les groupes de travail ont pris note des leçons positives et négatives de ce projet et d'autres projets pilotes, et conclu qu'ils constituaient de bons points de départ pour utiliser les TIC dans les régions rurales et dans l'enseignement.

Les projets pilotes ont servi d'exemple visuel et les données de suivi ont permis de valider les concepts en plus de servir de modèle dans la gestion d'enjeux politiques particuliers. Les politiques révèlent donc l'influence marquée du projet de *télécentres*, voué à devenir un programme national. Plusieurs autres ministères mettent également en œuvre des systèmes fondés sur des recommandations de principe.

L'influence d'Acacia sur l'élaboration des politiques est une autre caractéristique importante. Le processus de consultation utilisé pour l'élaboration de politiques relatives aux TIC a retenu l'attention du ministre de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de la Technologie, qui croit que cette influence a accéléré la réforme du secteur des télécommunications.

⁵ Ofir, Zenda. (2003) *Information and Communication Technologies for Development (Acacia): The Case of Mozambique*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

Les personnes interrogées dans le cadre de ce projet admettent que le CRDI et les projets d'Acacia n'étaient pas les seuls facteurs ayant influencé ces activités, mais disposent maintenant d'un cadre servant à les orienter, et les projets d'Acacia ont mené à ce résultat.

(2) L'incidence de l'exploitation minière sur les ressources en eau au sud du Pérou⁶

Depuis les années 1950, la Southern Peru Copper Corporation exploite des mines dans le village d'Ilo, ce qui a pour effet d'épuiser davantage les ressources en eau de la région. La société minière avait, jusqu'à présent, omis de respecter toutes les promesses qu'elle avait faites au gouvernement national concernant l'environnement ou les ressources en eau. Pour des raisons économiques, le gouvernement hésitait à gérer les carences de la société. LABOR, une ONG locale, a par conséquent reconnu qu'il fallait mobiliser la communauté internationale pour rétablir l'équilibre du pouvoir entre la collectivité et la société minière.

Le deuxième Tribunal international de l'eau lui en a donné l'occasion. L'ONG a réussi à convaincre les autorités locales d'appuyer le projet et de l'aider à entamer des poursuites contre la société minière. Le CRDI a contribué aux recherches effectuées par LABOR afin de recueillir les preuves nécessaires pour gagner sa cause.

En février 1992, LABOR, se servant des preuves recueillies, a présenté avec succès sa cause devant le tribunal, qui s'est prononcé en sa faveur :

.... [traduction libre] *Le jury a demandé instamment à l'accusé de prendre en compte les résultats et recommandations fournis, et de garantir qu'à l'avenir, les activités de la société se conformeront aux lois nationales et internationales pertinentes, de même qu'à la Déclaration d'Amsterdam, afin de protéger les intérêts économiques et environnementaux de la population locale* (Balvín et al., 1995, annexe 15, citation tirée de l'étude de Loayza, 2003, page 26).

Les preuves recueillies par l'ONG locale en vue d'informer le Tribunal, le gouvernement national et les collectivités locales ont permis d'apporter des changements à l'échelle locale et contribué à l'élaboration de stratégies environnementales internationales et de cadres internationaux de réglementation concernant la gestion des ressources naturelles. Les données tirées de ces recherches ont, par exemple, contribué à apporter des modifications aux lois constitutionnelles et institutionnelles en matière de protection de l'environnement.

Plusieurs facteurs semblent, dans ce cas-ci, avoir aidé les chercheurs à exercer une influence sur les politiques. Premièrement, on a élaboré une stratégie de diffusion des résultats de la recherche à d'importants intervenants à l'échelle nationale et internationale. C'est dans cette optique que LABOR a planifié ce projet de recherche avec soin. Deuxièmement, LABOR a aussi passé du temps à sensibiliser les collectivités et intervenants de la région à cette question – tâche importante ayant permis de comprendre qu'il était possible d'utiliser les résultats de la recherche pour influencer les politiques. Troisièmement, la manière dont l'ONG a présenté sa cause devant le Tribunal a donné à celle-ci plus de crédibilité et plus de pertinence sur le plan politique. À ce facteur se sont ajoutées notamment une planification et une analyse minutieuses, des dispositions

⁶ Loayza, Fernando. (2003) *Strategic Evaluation: Research Influence on Policy. The Cases of High Altitude and Mining (3-P-89-0247) and the Impact of Copper Mining on Water Resources in Southern Peru (3-P-91-0041)*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

institutionnelles et des pressions exercées pour obtenir un appui. LABOR a également pu démontrer les qualités nécessaires de leader et d'entrepreneur politique. Enfin, le contexte politique était propice à une réforme des politiques environnementales.

Renforcement des capacités en matière d'élaboration de politiques : deux projets réalisés dans des pays du Sud

(1) Le Réseau des sciences sociales sur les pêches en Asie (AFSSRN)⁷

À l'époque où l'AFSSRN a été créé, les préoccupations des collectivités locales à l'égard de la dégradation environnementale et de la surexploitation des pêches étaient considérées comme des problèmes d'ordre biologique. Toutefois, au début des années 1980, on a commencé à reconnaître que les problèmes étaient plutôt de nature socioéconomique, institutionnelle et politique. Le premier objectif du Réseau était plutôt d'établir une capacité nationale de recherche pour s'attaquer à des enjeux importants en sciences sociales dans le domaine de la gestion des ressources halieutiques de la région.

Au début, il était nettement question de renforcer les capacités en matière de recherche et l'on savait clairement qu'il ne serait pas possible de mener des études légitimes visant à influencer les politiques que si l'on pouvait compter sur des chercheurs et des professionnels plus compétents. Toutefois, au fur et à mesure que le Réseau se renforçait, ses membres ont commencé à établir des relations avec des établissements non membres. Le Réseau pouvait donc développer et consolider son identité, et commença à se considérer comme un atout dans le domaine des pêches et des politiques de gestion des ressources.

Ce n'est qu'à la quatrième phase du projet du CRDI que le Réseau a mis sur pied des activités traitant explicitement de l'influence de la recherche sur les politiques. Bon nombre de ses membres étaient alors considérés comme très compétents et les gouvernements commencèrent à solliciter leur opinion. Leurs recherches et idées contribuèrent à accroître le nombre de questions prises en compte dans l'élaboration de politiques reliées aux pêches. Les chercheurs devinrent également plus aptes à cerner les questions importantes pour les décideurs :

[traduction libre] *Grâce à l'augmentation de leurs compétences en sciences sociales, à l'acquisition d'une maturité scientifique, au perfectionnement professionnel, à la confiance acquise en eux et à une acceptation accrue des études en sciences sociales par les décideurs, les membres du Réseau ont acquis plus de connaissances et d'expérience leur permettant de savoir comment effectuer des analyses de politiques, et ont commencé à exercer une influence sur les politiques...* (Pomeroy, 2002, page 39).

En réglant d'abord la question du renforcement des capacités en matière de recherche, le Réseau a pu accroître les compétences des chercheurs et améliorer la qualité des résultats produits. Comme les décideurs reconnaissaient la qualité des projets de recherche, ils en acceptaient plus les résultats et certains pouvaient voir en quoi cette information servait à élaborer de nouvelles politiques. Un homme interrogé au Viet Nam nous a dit qu'un article l'avait aidé à mieux comprendre les questions liées à la gestion des pêches dans les pays voisins de l'Asie du Sud-Est et que cela pourrait contribuer à l'élaboration de nouvelles politiques dans le secteur des pêches au Viet Nam. Cela démontre également que les décideurs des pays du Sud utilisent les résultats

⁷ Pomeroy, Robert. (2002) *A Case Study Analysis of the Asian Fisheries Social Science Research Network*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

des recherches qui y sont menées afin de mieux comprendre les enjeux et savoir comment les gérer à l'échelle régionale.

(2) Le Réseau latino-américain sur le commerce (LATN)⁸

Le Réseau latino-américain sur le commerce (LATN) est né en mars 1998 en réponse à la complexité croissante des négociations sur le commerce international. L'un de ses principaux objectifs était de renforcer les capacités des chercheurs et des négociateurs :

[traduction libre] *Devant certains défis, les pays de plus grande envergure sont capables d'effectuer des recherches et des analyses dans le but d'adopter des positions. Par contre, les pays plus petits ou de moyenne envergure qui n'ont pas cette capacité pourraient profiter d'un mécanisme régional qui leur procurerait un ensemble ordonné d'idées sur les principaux enjeux des négociations multilatérales* (Macadar, 2003, page 15).

Depuis le début, on insistait pour que les résultats de la recherche soient adressés aux décideurs et aux négociateurs. À l'origine, on avait commandé des documents de travail accompagnés d'un plan triennal et ceux-ci devaient être suivis de livres. Mais on a vite constaté qu'un délai de trois ans avant de pouvoir obtenir des résultats, c'était beaucoup trop long. Les négociateurs avaient besoin d'information en temps réel. Le LATN a donc commencé à s'intéresser davantage à la tenue de réunions d'information, que l'on considérait très opportunes et dont la forme conviviale permettait de joindre les négociateurs plus directement et plus efficacement.

Cette étude de cas révèle que la recherche et ses résultats sont en voie d'être acceptés. Des indices précoces nous incitent à le croire. Par exemple, divers gouvernements d'Amérique latine, dont ceux de l'Argentine, du Paraguay et du Pérou, plusieurs pays d'Amérique centrale, ainsi que des organismes régionaux ont sollicité l'aide du LATN en matière de négociations commerciales. Le LATN a aidé la Banque mondiale à adapter ses cours sur la politique commerciale aux besoins de la région, et les représentants de la CNUCED et de l'OMC considèrent le Réseau comme un moyen de raffermir la coopération entre elles.

Ces indices semblent associés à plusieurs facteurs. Il y a d'abord l'intention. Le CRDI et les chercheurs ont entrepris ce projet dans l'intention délibérée de financer des travaux qui susciteraient un intérêt chez les décideurs. Ils ont délibérément cherché des moyens de cerner les questions importantes, consulté les décideurs tout au long du projet et tenté de saisir l'occasion d'exercer une influence sur les politiques quand elle se présentait.

Deuxièmement, le LATN et ses coordonnateurs comprenaient le contexte politique et savaient qui cibler – les cadres intermédiaires ou la bureaucratie. Le processus d'élaboration des politiques en Amérique latine possède une caractéristique unique : ses artisans assument diverses fonctions – chercheurs, négociateurs, conseillers du gouvernement – que ce soit en même temps ou à tour de rôle. Le public cible du LATN changeait donc constamment. Pour remédier à cette situation, la Section de coordination du LATN a choisi de cibler les cadres intermédiaires parce qu'ils ont tendance à demeurer en poste, même si le gouvernement change. Les cadres intermédiaires contrôlent également l'information et traitent des renseignements qui leur procurent un pouvoir important. En les ciblant, la Section de coordination du LATN a pu avoir accès à des personnes détenant un pouvoir d'influence, même en périodes d'instabilité et de changements au sein du gouvernement.

Troisièmement, il y a la démarche adoptée par le LATN ou sa marque de commerce. Les chercheurs et la Section de coordination du LATN abordent ces enjeux de manière à répondre aux besoins des décideurs de la région. Leur démarche transcende les gouvernements, les organismes

⁸ Macadar, Luis. (2003) *The Influence of Research on Public Policy: The Latin American Trade Network*, Section de l'évaluation, CRDI, Ottawa. Étude publiée à www.idrc.ca/evaluation.

internationaux et les intérêts nationaux, ce qui lui a permis d'obtenir de la légitimité et de la crédibilité aux yeux des utilisateurs de la recherche.

Conclusion

Compétences en recherche

Quand nous parlons de renforcement des capacités, il ne s'agit pas seulement de renforcer la capacité des chercheurs d'effectuer des recherches, mais aussi de renforcer leur capacité d'effectuer des recherches pouvant influencer les politiques et d'en communiquer les résultats efficacement aux décideurs. Dans chacune des études de cas, le renforcement des capacités de recherche a donné lieu à une amélioration des compétences des chercheurs et de la qualité des résultats produits. Quand les décideurs ont commencé à reconnaître la qualité de la recherche, ils se sont mis à l'accepter davantage.

Propriété locale

Le concept de propriété locale est étroitement lié au renforcement des capacités. L'AFSSRN et le LATN illustrent bien en quoi le renforcement des capacités des chercheurs offre aux décideurs ainsi qu'à d'autres praticiens et utilisateurs de la recherche de nouvelles occasions d'utiliser les résultats de recherches menées dans leurs pays ou régions d'appartenance – c'est-à-dire d'utiliser des données qui leur sont propres pour élaborer des politiques. L'utilisation de résultats de recherches menées chez eux donne lieu à une hausse de la demande chez eux et influence l'élaboration de politiques chez eux.

Communication et diffusion

Les résultats de nos études de cas font état des difficultés qu'ont les chercheurs de communiquer les conclusions de leurs travaux de manière à ce que les décideurs puissent les comprendre et les assimiler facilement. L'élaboration, la promotion et la communication de solutions à des problèmes et questions complexes sont des compétences dont de nombreux chercheurs et agences de développement semblent faire abstraction. Désormais, on s'attend à ce que les chercheurs ne se contentent pas de faire de la recherche : ils doivent être en mesure de faire connaître leurs résultats aux décideurs. C'est ce qu'a vraisemblablement compris LABOR, l'ONG locale dont il est question dans le projet d'exploitation minière. Cette étude de cas, comme certaines autres, est la preuve que l'élaboration des stratégies de communication et de diffusion durant la phase de conception peut accroître l'efficacité de ces activités. Toutefois, pour la majorité de nos partenaires et notre personnel, ce changement doit s'accompagner d'une nouvelle orientation en matière de renforcement des capacités. La question qui se pose est la suivante : les agences de développement sont-elles disposées à financer et soutenir des activités du genre?

Persistance

Une partie de ces projets, notamment celui de l'AFSSRN, était des engagements que le Centre avait pris à long terme. Le CRDI a financé le projet de l'AFSSRN pendant 14 ans. La persistance est une notion à laquelle le Centre adhère fermement : il faut beaucoup de temps pour renforcer les capacités de recherche et ce n'est pas dans le cadre d'un seul projet qu'on y arrive. Rarement obtient-on des résultats rapidement. Comme en témoigne le projet de l'AFSSRN, c'est grâce à un soutien persistant au fil des ans que les membres du Réseau ont pu acquérir l'expérience, les compétences et la confiance nécessaires pour mener des recherches en analyse des politiques. Ce soutien doit également dépasser le « piège des projets », alors que les agences de développement voient l'aide et le soutien comme des projets individuels. En matière de programmes, les agences de développement pourraient envisager de faire preuve de persistance dans la recherche de financement stratégique et chercher des projets qui reposent les uns sur les autres et qui visent des politiques particulières mais d'angles ou de secteurs différents.

Systèmes de soutien

Notre analyse révèle également la nature non linéaire de l'influence de la majorité des projets de recherche sur les politiques publiques. Toutefois, beaucoup d'agences de développement, y compris le CRDI, subissent les effets du soutien linéaire – quand un soutien financier est accordé

à un projet, on a tendance à attendre de voir si le projet sera de qualité suffisante avant de trouver les sommes nécessaires pour en financer les activités de communication et de diffusion. Mais la diffusion se produit souvent trop tard pour que toute forme d'influence puisse être exercée sur les politiques. Il y a une coupure entre notre manière d'entrevoir l'influence sur les politiques et celle de concevoir et de financer des projets. Ce n'est pas facile de mettre au point des systèmes adéquats de soutien et de gestion de projets qui garantissent une reddition de comptes, mais qui parviennent également à saisir les occasions dès qu'elles se présentent.

C'est particulièrement vrai dans le contexte d'un organisme axé sur le renforcement des capacités : l'objectif principal du Centre consiste à accroître la capacité d'utiliser les données de recherche pour élaborer des politiques, ainsi que l'intérêt à cet égard, et ce sont les chercheurs que nous visons particulièrement et non les décideurs. Autrement dit, la plupart des projets que nous finançons s'échelonnent sur de nombreuses années. Toutefois, avant que cet intérêt se manifeste, il est possible que nous ayons passé à de nouveaux secteurs de financement. Ce n'est en soi pas une mauvaise chose, étant donné qu'une partie de nos projets parviennent à assurer eux-mêmes leur survie. Nous sommes cependant confrontés à un défi : si nous limitons notre mandat au renforcement de la capacité d'utiliser la recherche, avons-nous alors l'obligation de fournir ce soutien et dans quel délai devons-nous nous acquitter de cette obligation? Ce n'est là qu'une partie des questions que nous examinerons plus en détail dans notre analyse de cas croisée.